

# Communiqué de presse du Ministère de l'intérieur

8 décembre 2016

## Lancement de la Fondation de l'Islam de France

M. Bruno LE ROUX, Ministre de l'Intérieur, salue le lancement de la Fondation de l'Islam de France, dont le décret de création est paru le 6 décembre 2016. En accord avec les attentes exprimées dans le cadre de l'instance de dialogue avec l'islam, cette nouvelle Fondation contribuera à faire émerger un islam de France pleinement inséré dans la République et à lui donner une visibilité accrue auprès du grand public.

Dans cet objectif, la Fondation de l'Islam de France est appelée à soutenir des projets à caractère culturel, social ou éducatif. Elle participera ainsi au renforcement de la recherche universitaire en islamologie et de la formation profane des imams.

Afin de renforcer la Fondation et de l'ancrer davantage dans la société et dans le paysage économique français, le Ministre de l'Intérieur a proposé à la SNCF, au groupe ADP et au groupe SNI d'en devenir les membres fondateurs, ce qu'ils ont accepté. En décidant d'accompagner le développement de la Fondation de l'Islam de France, ces trois acteurs de premier plan de l'économie française font la preuve de leur engagement en faveur du dialogue des cultures et de l'affirmation du pacte républicain. Ils entendent également mettre au service de la Fondation leur expérience de grandes entreprises fortement impliquées dans la vie économique et sociale.

Le Ministre de l'Intérieur remercie également M. Serge Dassault, qui avait apporté le capital de la précédente Fondation des Œuvres de l'Islam de France, transféré à la Fondation de l'Islam de France.

Le premier Conseil d'administration de la Fondation de l'Islam de France, qui réunit, autour de Jean-Pierre Chevènement, des représentants de la société civile, aura lieu ce jeudi 8 décembre à 14h30, à l'Assemblée nationale.

*Communiqué de presse de M. Bruno LE ROUX, Ministre de l'Intérieur, en date du 08 décembre 2016.*